

tention ayant été plus longue que ce temps là, afin qu'il puisse jouir dans cette colonie de toutes les facilités promises par le même traité du bénéfice duquel il n'a pu profiter puisqu'il se trouvait détenu. Il compte passer à Québec dans les six premiers mois de cette année." (1)

M. des Méloizes revint, en effet, au Canada dans le cours de 1765, et vendit son fief de Neuville à Joseph Brassard Descheneaux.

En 1787, il siégea à l'assemblée provinciale de l'île de France comme représentant de la noblesse pour le département de Senlis.

Il décéda à Blois le 11 septembre 1803.

M. des Méloizes avait épousé, au château de Fresnoy, le 5 janvier 1767, Agathe-Louise, fille du marquis de Fresnoy et d'Elisabeth-Louise Blanchard de la Rochette. Le marquis de Fresnoy descendait par sa mère de l'amiral de Coligny, si célèbre dans les guerres de la France. Agathe-Louise de Fresnoy étant enfant unique transmet à la famille des Méloizes le titre de *marquis de Fresnoy*, conféré à Henri de Fresnoy, son aïeul, au mois d'août 1652, et dont par une flatteuse dérogation aux règles établies, la jouissance avait été étendue à la descendance féminine. "Ayant égard, est-il dit dans ces lettres, aux grands et recommandables services que notre cher et bien-aimé Henri de Fresnoy, sieur de Neuilly, nous a rendus, et à ceux que ses père et ayeux ont ci-devant faits à nos prédécesseurs rois. Mettant d'ailleurs en considération la qualité de la terre et seigneurie de Fresnoy. . . . relevant entièrement de nous. . . . avec droit de haute, moyenne et basse justice, et de laquelle sont tenues et mouvantes plus de cinquante terres nobles. avons de grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale. . . . érigé en titre, dignité et prééminence de marquisat les dites terres et seigneuries de Fresnoy, Neuilly, Saint-Just, Bornel, Baillon, etc, etc, sous le nom de Fresnoy, pour en

(1) Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1904, p. 28.